

Ratification 10 H 1858 1858

Turquia

Nous Dom Pedro II, Empereur
Constitutionnel du Brésil, etc.

Faisons savoir par les présentes
qu'ayant lu et examiné le Traité
d'amitié, de navigation et de commer-
ce, conclu entre Nous et Sa Majesté
l'Empereur des Ottomans, et signé
à Londres le — par les Plénipis-
sentiaires respectifs, Traité dont
la teneur suit ici ~~à~~ mot à mot:

(segues Tratado).

Nous l'avons trouvé en tous ses
points et articles conforme à notre
volonté. En conséquence de quoi
Nous avons accepté, approuvé, confir-
mé et ratifié le dit Traité, comme
Nous l'acceptons, l'approuvons, le
confirmons et le ratifions par les

présenter, promettant sur Notre Parole
Impériale d'en faire exactement et fi-
dèlement exécuter le contenu.

En foi de quoi Nous ^{signons} avons af-
fecté le dit traité, de
~~signé~~ ~~certifié~~ de Notre main ^{en} et
lui ^{lui} fait
~~apposer~~ fait apposer le grand sceau
des armes de ~~not~~ Empire.

Fait au Palais de Rio de Janeiro
le deux mois d'août de l'an mil huit-
cent cinquante huit.